
Les exemplaires de livres, cartes, gravures, photographies, etc., qui se déposent à ce bureau, sont conservés avec soin, et d'année en année on voit s'accroître cette collection de plus en plus précieuse d'œuvres anglaises et canadiennes de littérature, de science et d'art. L'un des deux exemplaires dont le dépôt est obligatoire est envoyé à la bibliothèque du Parlement, suivant le désir de la loi.

Les rapports annuels des agents des services extérieurs qui dépendent de ce département, font suite sous forme d'appendices au présent rapport.

Avant de finir, je suis heureux de pouvoir rendre témoignage de la régularité avec laquelle fonctionnait tout le mécanisme départemental, lorsque j'ai été appelé à en prendre la direction.

Je me plais aussi à payer à l'assistant-ministre M. Taché, dont l'expérience égale la science, et à M. Lowe, l'habile et infatigable secrétaire du département, le tribut d'éloges qu'ils méritent à si juste titre.

Le tout respectueusement soumis.

L. LETELIER,
Ministre de l'agriculture.

DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE,
OTTAWA, janvier 1874.
